



Commission paritaire d'aviation commerciale

3150100 Maintenance technique, l'assistance de la formation dans le secteur de l'aviation

Prestation à horaire scindé.....	2
Prestation du samedi	2
Chèques repas.....	2
Frais de transport entre le domicile et le lieu de travail.....	2

Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>



Prestation à horaire scindé

Force obligatoire non demandée

CCT du 05 novembre 1996 (45220)

Convention collective de travail sous commission paritaire SABENA 315.01

Articles 6, 23

Durée de validité : 1^{er} novembre 1996 au 31 octobre 1998 avec tacite reconduction

Prestation du samedi

Force obligatoire non demandée

CCT du 05 novembre 1996 (45220)

Convention collective de travail sous commission paritaire SABENA 315.01

Articles 9, 23

Durée de validité : 1^{er} novembre 1996 au 31 octobre 1998 avec tacite reconduction

Force obligatoire non demandée

CCT du 07 juillet 2005 (80947)

Convention collective de travail sous commission paritaire SABENA 315.01

Articles 1, 2, 6, 19

Durée de validité : 7 juillet 2005 pour une durée indéterminée

Chèques repas

Force obligatoire non demandée

CCT du 07 juillet 2005 (80947)

Convention collective de travail

Articles 1, 2, 9, 19

Durée de validité : 7 juillet 2005 pour une durée indéterminée

Frais de transport entre le domicile et le lieu de travail

Force obligatoire non demandée

CCT du 07 juillet 2005 (80947)

Convention collective de travail

Articles 1, 2, 12, 19

Durée de validité : 7 juillet 2005 pour une durée indéterminée